

# 6

# EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



## PRINCIPAUX AXES DE L'ODD 6

- I. Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à un coût abordable.
- II. Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution.
- III. Assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux.

## REALISATIONS ET ENJEUX

L'eau est un enjeu transversal qui touche à la santé, à l'hygiène, à l'alimentation, à l'éducation, à l'environnement et au climat. Avec une moyenne annuelle de précipitation de 207 mm et une distribution déséquilibrée des ressources en eau<sup>88</sup>, la Tunisie est classée, selon le rapport 'World Resources Institute' de 2015, parmi les 33 pays les plus susceptibles de connaître un stress hydrique. Face à cette situation, des efforts considérables ont été entrepris en termes de gouvernance, d'investissement et de gestion optimale.

La Tunisie a également bénéficié de l'appui du Système de Nations-Unies et elle a été retenue comme pays pilote pour l'initiative «Sur la voie pour atteindre l'ODD6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement».

### I. Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à un coût abordable.

Le droit à l'eau est reconnu d'une manière explicite dans la constitution de 2014. L'article 44 stipule qu'il est du devoir de l'État et de la société de préserver l'eau et de veiller à la rationalisation de son exploitation.

1- La gestion et la distribution de l'eau potable est confiée (i) à la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) qui assure l'approvisionnement en eau sur l'ensemble du territoire de la Tunisie (presque 85% de la population tunisienne dont 100% de la population urbaine et 51% de la population rurale)<sup>89</sup> et (ii) les associations d'usagers dénommées Groupement de Développement Agricole (GDA) qui sont chargées de faire fonctionner les systèmes d'approvisionnement en eau potable dans les zones éparpillées rurales du pays.

La desserte en eau potable, assurée par l'ensemble des structures, est de l'ordre de 97,6% de la population tunisienne en 2015 (rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructure 2016). Pour certaines agglomérations urbaines du Sud Est (Gabes, Zarzis) et dans les îles (Kerkennah et Djerba), le dessalement de l'eau saumâtre se présente comme une alternative de renforcement des ressources en eau douce de surface et souterraines dont l'usage potable est estimé à l'état actuel à 59.000 m<sup>3</sup>/jour avec une production annuelle de l'ordre de 15 million m<sup>3</sup>. Dans le domaine industriel et touristique, cette technologie assure une production journalière de l'ordre de 35.000 m<sup>3</sup>/jour.

2- Le prix de l'eau potable, qui est le même pour tous, dans le pays, comporte sept tranches de consommation avec un tarif par tranche. Les tarifs varient de 0,200 DT/m<sup>3</sup> pour la première tranche sociale (20 m<sup>3</sup>/trimestre) à 1,315 DT/m<sup>3</sup> pour la tranche supérieure de consommation (> à 500 m<sup>3</sup>/trimestre)<sup>90</sup>.

<sup>88</sup> Le nord est mieux pourvu contre le sud semi-aride.

<sup>89</sup> Diagnostics de la pauvreté et WASH en Tunisie, Synthèse et recommandations politiques, Rapport de la Banque Mondiale, Juillet 2017.

<sup>90</sup> JORT N° 65 du 31 mai 2016.

Les services d'assainissement, principalement les égouts et le traitement des eaux usées sont fournis par l'Office National d'Assainissement (ONAS)<sup>91</sup> qui a pour mission de lutter contre toutes les sources de pollution hydrique dans les zones prises en charge. Il assure la gestion, l'exploitation, la maintenance, le renouvellement et la construction de tout ouvrage d'assainissement en milieu urbain et dans certaines zones rurales d'habitat regroupés de plus de 3000 habitants.

Le taux de branchement au réseau public d'assainissement dans le milieu urbain est passé de 80% en 2005 à 86% en 2017 (ONAS 2017)<sup>92</sup>. Le taux d'accès à l'assainissement amélioré (Assainissement collectif et individuel) est de 95% en 2014 (recensement 2014). Le nombre de quartiers populaires assainis, dans le cadre du Programme National d'Assainissement des Quartiers Populaires (PNAQP), est de l'ordre de 1023 quartiers, profitant à environ 1,28 millions d'habitants.

## II. Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution

La Tunisie a fait des progrès remarquables, en termes de qualité d'eau, d'assainissement et d'hygiène<sup>93</sup>. Avant même le lancement de l'Agenda 2030, l'accès à une source d'eau potable améliorée a augmenté de 82% à 97% de la population et ce taux est passé de 73% à 92% pour l'assainissement amélioré entre 1990 et 2012<sup>94</sup>. En 2018, le volume des eaux usées collectées s'élève à 273 million m<sup>3</sup> dont 270 million m<sup>3</sup> ont été traitées dans des stations d'épuration, soit un taux de traitement de 99%. 23,4% des eaux traitées sont réutilisées à des fins économiques (agricoles, industries ou autres) récréatives et écologiques. Ces réalisations ont fait de la Tunisie une « success story » en matière de gestion des eaux usées et d'usage sécurisé des eaux traitées au sein de la région MENA à l'occasion de la semaine mondiale des eaux, tenue à Stockholm le 28 Aout 2017.

## III. Assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux

La Tunisie adopte la Gestion intégrée des ressources en eau suivant un processus progressif. Le Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Eau (PISEAU) I et PISEAU II ont permis de faire des progrès en termes de gouvernance de l'eau, de mobilisation de l'eau et de gestion efficace des ressources en eaux. La mise en place d'un Système d'Information sur les ressources en eau (SINEAU) facilitera la gestion et le traitement des informations liées à l'eau. Ce projet s'articule en trois-sous-systèmes à savoir le système de gestion des ressources en eau de surface et souterraines, le système de contrôle de la pollution hydrique et le système d'information et de suivi de la qualité des sols irrigués. Afin d'optimiser l'utilisation de ses ressources en eau et de minimiser la détérioration de l'environnement, la Tunisie a mis au point une stratégie à long terme «Eau 2030». Cette stratégie va renforcer les efforts du pays pour atteindre les cibles de l'ODD6.

<sup>91</sup>Établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

<sup>92</sup>ONAS, Rapport Annuel 2017.

<sup>93</sup>Services WASH

<sup>94</sup>Selon le rapport de 2017 de la Banque Mondiale "Diagnostics de la pauvreté et WASH en Tunisie".

Figure 18 : Stratégie «Eau 2030»



La Tunisie élabore actuellement un nouveau code des eaux qui concrétise une décentralisation dans la gestion de ce bien à travers une gouvernance participative selon laquelle l'eau devient un « patrimoine collectif ». Le code stipule la création des conseils régionaux de l'eau et organise le droit à l'eau et à l'assainissement. La Tunisie a réellement les moyens de concrétiser ce droit, elle est dotée d'un réseau d'eau potable comportant 47000 km de conduites, plus de 1000 réservoirs et 1500 stations de pompages.

### DEFIS A SURMONTER

Malgré les progrès enregistrés en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services de l'assainissement, le chemin reste encore long pour atteindre les cibles relatives à l'ODD6. Des défis sont essentiellement liés à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, à la qualité de l'eau, à la pollution et aux changements climatiques.

1- Il est difficile de transférer les ressources en eau du nord vers le sud du pays afin de garantir un accès universel à l'eau potable à un prix abordable. Cette opération nécessite une technologie assez coûteuse, alors que les deux opérateurs (SONEDE et ONAS) sont confrontés à des difficultés financières assez sérieuses dues essentiellement au faible niveau des tarifs, qui n'ont pas augmenté au même rythme que l'inflation.

2- La perte dans les réseaux de distribution et de transport de l'eau est estimée à 30% en raison de la faible capacité logistique d'intervenir rapidement pour la réparation des fuites d'eaux dues aux accidents ou à la vétusté de l'infrastructure dans certaines régions.

3- Le taux de branchement au réseau public d'assainissement (90.3% dans les villes prises en charge par l'ONAS) demeure inférieur à celui du taux de raccordement au réseau d'eau potable. Certains gouvernorats enregistrent des taux de branchement parfois de loin inférieurs à la moyenne nationale (Médénine, Sfax et Mahdia) vu la dispersion des habitations. L'élargissement des champs d'intervention de l'ONAS vers les zones rurales (de plus de 3000 habitants) après la communalisation intégrale du territoire Tunisien (l'extension des communes existantes et la création de nouvelles communes) lui pose de grand défis.

4- Suite au développement socio-économique que connaît le pays, certaines stations d'épuration devenues vétustes, saturées ou proche de la saturation, présentant une irrégularité de la qualité des eaux épurées et devenues très sensibles aux charges hydriques et biologiques excédentaires. Ainsi, L'amélioration de la qualité des eaux épurées nécessite la réalisation de stations d'épuration spécifiques pour les grandes zones industrielles permettant la séparation des eaux usées industrielles et des eaux usées domestiques au-delà d'un taux de 20%.

5- Malgré les progrès enregistrés en matière d'accès aux services WASH améliorés, environ 250 mille personnes en Tunisie dépendent d'une source d'eau potable non améliorée, principalement les puits et les sources d'eau non protégées. Environ 650 mille personnes sont desservies par des bornes fontaines gérées par les GDA, les obligeant à parcourir une certaine distance hors de leurs parcelles et à transporter l'eau jusqu'à leur domicile. De plus, 900 mille personnes recourent à l'assainissement non amélioré.

6- Bien que la technologie de dessalement de l'eau semble être une solution en Tunisie pour surmonter la demande croissante en eau, elle reste cependant polluante, énergivore et coûteuse. De ce fait, la réalisation de certaines cibles de l'ODD6 impacte négativement l'atteinte de certaines autres cibles liées à l'environnement (ODD13) et à l'économie de l'énergie (ODD7). La mise à niveau des stations d'épuration existantes à travers l'utilisation de nouvelles technologies efficaces, rationnelles, énergétiques et écologiques est aussi un défi à surmonter.

### SYNERGIES ET LIENS AVEC LES AUTRES ODD

La Tunisie est parmi les cinq pays (avec le Costa Rica, le Pakistan, le Ghana et la République de Corée) qui ont participé à l'élaboration des méthodologies de suivi intégré de l'ODD6 depuis 2016. Cette initiative piloté par le Ministère de l'Agriculture a permis d'impliquer les parties prenantes (représentées par le MDICI, INS, ANPE, MALE, MF, et société civile ) directe ou indirecte avec les cibles de l'ODD6 afin de déterminer leur faisabilité technique,-de promouvoir l'harmonisation et l'utilisation de normes et de définitions pour faciliter le partage et la comparaison des données au fil du temps tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. La figure suivante illustre les résultats de l'exercice d'identification des synergies inter-cibles.

